HOLY SEE PRESS OFFICE
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE
BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIEGE
PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS

BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0013

Sabato 10.01.2004

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI COSTA D'AVORIO PRESSO LA SANTA SEDE

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI COSTA D'AVORIO PRESSO LA SANTA SEDE

Alle ore 11 di questa mattina, il Santo Padre Giovanni Paolo II ha ricevuto in Udienza S.E. il Signor Kouamé Benjamin Konan, Ambasciatore di Costa d'Avorio presso la Santa Sede, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali.

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Papa ha rivolto al nuovo Ambasciatore, nonché i cenni biografici essenziali di S.E. il Signor Kouamé Benjamin Konan:

● DISCORSO DEL SANTO PADRE

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près le Saint-Siège. Je Lui exprime ma gratitude pour les salutations cordiales qu'Elle vient de m'adresser au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, au nom du gouvernement et en son nom propre. Je Lui saurai gré de bien vouloir transmettre en retour à Son Excellence Monsieur Laurent Gbagbo les vœux que je forme pour sa personne et pour l'accomplissement de sa haute charge au service de la Nation. À travers Elle, je désire saluer le peuple ivoirien tout entier. Le souvenir de l'accueil toujours chaleureux qu'il m'a réservé à l'occasion de mes trois séjours dans son noble pays demeure présent à ma mémoire et à mon cœur. Je demande à Dieu de le guider et de le soutenir dans ses efforts pour progresser sur les chemins d'une paix durable, afin que la tranquillité recouvrée permette à tous de bénéficier d'une existence digne et paisible.

2. Vous venez de rappeler, Monsieur l'Ambassadeur, la volonté des Responsables de Côte d'Ivoire de ne ménager aucun effort pour parvenir à une réconciliation nationale effective entre tous ses habitants, en vue d'un règlement pacifique de la crise grave que votre pays traverse depuis le mois de septembre 2002. Je souhaite vivement que le processus de réconciliation nationale soit poursuivi et intensifié, et que le dialogue des armes fasse place aux armes du dialogue.

La volonté de mener à son terme le désarmement des diverses parties engagées dans le conflit est une étape importante sur le chemin de la paix, car elle manifeste la noble aspiration de dire oui à la concertation et non à la violence pour faire avancer ensemble, sur les chemins de la concorde et de l'unité nationale, les différentes composantes de la Nation. Je ne doute pas que ce désarmement concernera toutes les armes détenues par la population, contribuant ainsi à la stabilité intérieure du pays. La perspective de la libre circulation des personnes et des biens devrait aussi permettre aux Autorités de redonner confiance aux populations et de fournir à ces dernières la possibilité de subvenir à leurs besoins élémentaires. Pour favoriser un retour rapide aux conditions de vie normales, il convient que les institutions et les différentes administrations, instruments indispensables au bon fonctionnement de la vie publique et des relations entre les Autorités et les citoyens, soient rétablies sans délai, car nous savons tous que de telles infrastructures, dotées de personnel qui travaille pour le bien de tous, sont essentielles au dynamisme d'un pays. De même, il revient aux Responsables politiques de faire en sorte que les écoles, maillons essentiels de l'éducation des jeunes générations au sens généreux de l'effort, à l'apprentissage de la vie en société et à l'accueil des valeurs fondamentales pour vivre ensemble, soient en mesure de dispenser aux élèves l'enseignement auquel ils ont droit. Un meilleur fonctionnement des rouages de la société fera grandir en tous le désir impérieux de réussir le défi de la réconciliation, de la fraternité et du développement de la Nation. Dans cet esprit, le dialogue et le respect recouvrés entre tous les Ivoiriens, par la concertation et la négociation, seront une occasion renouvelée de mettre toujours davantage en œuvre les nobles idéaux de liberté, de solidarité, d'hospitalité et de tolérance religieuse auxquels vous venez de faire référence.

3. La consolidation des relations de confiance entre les communautés humaines et religieuses qui composent votre pays est un enjeu majeur et une condition nécessaire pour faire disparaître la peur de l'autre et pour retrouver le goût de vivre ensemble. J'appelle les responsables religieux et les membres de toutes les communautés à s'engager avec toutes leurs énergies dans cette tâche essentielle à la stabilité, au développement et au rayonnement de la Nation. De même, la confiance mutuelle, qui devrait toujours inspirer et imprégner la vie sociale, politique et économique d'un pays à tous les niveaux, s'enracine dans la promotion des valeurs morales universelles, tels le respect des droits humains et le sens de la dignité de chaque personne. Cette confiance ne peut pleinement se vivre si elle n'est pas fondée en permanence sur l'amour. Comme j'ai eu récemment l'occasion de le rappeler, «l'amour est de ce fait *la forme la plus haute et la plus noble de relation* des êtres humains entre eux aussi. L'amour devra donc animer tous les secteurs de la vie humaine et s'étendre également à l'ordre international. Seule une humanité dans laquelle règne la "civilisation de l'amour" pourra jouir d'une paix authentique et durable» (*Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix 2004*, n. 10). Puissent les efforts consentis par chacun, à tous les niveaux de la société, pour consolider les liens de la confiance et pour s'éduquer mutuellement, de manière respectueuse, responsable et désintéressée, à la résolution pacifique des conflits, développer toujours davantage chez les Ivoiriens la haute conscience de la contribution que votre pays est appelé à apporter à la promotion du bien précieux de la paix sur votre continent et dans le monde entier, en vue de l'édification d'une véritable *famille des nations !*

4. Vous insistez, Monsieur l'Ambassadeur, sur le rôle de l'Église catholique en Côte d'Ivoire et sur les actions qu'elle déploie pour participer de manière spécifique, par la voix de ses Pasteurs ou par les initiatives de ses membres, à la résolution pacifique du conflit dans votre pays. Je m'en réjouis. À travers votre personne, Monsieur l'Ambassadeur, je tiens à saluer avec affection tous les membres de la communauté catholique ivoirienne, vivant dans le pays ou en diaspora. En étant unis à leurs Pasteurs, qu'ils se comportent toujours davantage en vrais témoins de l'Évangile, en ferments d'unité et de réconciliation, vivant et proposant clairement les valeurs dont le message chrétien est porteur ! Soutenus par la maternelle protection de la Vierge Marie, Notre-Dame de la Paix, de Yamoussoukro, ils pourront travailler patiemment, avec tous les hommes de bonne volonté, à chasser les peurs et les préjugés qui empêchent les personnes de bâtir une société renouvelée et solidaire.

Vous soulignez également, Monsieur l'Ambassadeur, la part active que l'Église catholique prend pour assurer, en relation avec des Organisations internationales, le soutien matériel, médical, psychologique et spirituel des populations déplacées et des victimes traumatisées par le conflit. L'amour du Christ, dont elle veut témoigner auprès de l'humanité entière, l'invite à se préoccuper de tous les hommes, en privilégiant les personnes les plus faibles et celles qui souffrent. Refusant toutes les divisions, qui mettent en péril la poursuite du bien commun, et voulant faire connaître la Bonne Nouvelle du Christ, elle se sait appelée, par ses œuvres de santé, d'action

sociale et caritative, et aussi par l'éducation, à contribuer à l'épanouissement intégral des personnes et des peuples, en conformité avec leur vocation. Je l'invite à persévérer dans cet effort, en particulier dans l'accompagnement qu'elle peut fournir aux familles; «c'est en effet au sein de la famille que naissent les citoyens et dans la famille qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement» (Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, n. 42).

5. Au terme de notre rencontre, au moment où votre Excellence commence sa mission, je Lui offre mes vœux les meilleurs pour la noble tâche qui L'attend. Je L'assure qu'Elle trouvera toujours un accueil attentif et une compréhension cordiale auprès de mes collaborateurs.

J'invoque de grand cœur sur Votre Excellence, sur ses collaborateurs, sur sa famille, sur le peuple ivoirien et sur ses Dirigeants, l'abondance des Bénédictions divines.

S.E. il Signor Kouamé Benjamin KonanAmbasciatore di Costa d'Avorio presso la Santa Sede

E' nato a Tiebissou nel 1950.

E' sposato ed ha due figli.

Ha conseguito la laurea in Lingua e letteratura inglese presso l'Università di Abidjan (1973).

Ha frequentato in patria la Scuola Nazionale di Amministrazione (1973-1974) e l'Università Cattolica di Lovanio, ove ha ottenuto una specializzazione in diplomazia (1975).

Tornato in patria, ha frequentato corsi presso il Ministero degli Affari Esteri (1975-1976) e la Scuola delle Forze Armate (1976-1977), conseguendovi il grado di Sottotenente della Riserva.

Ha ricoperto quindi i seguenti incarichi: Funzionario presso la Direzione per gli Affari Politici del Ministero degli Esteri (1977-1978); Primo Consigliere di Ambasciata in Nigeria (1978-1982) ed in Egitto (1982-1984); Vice-Direttore per la Cooperazione internazionale del Ministero degli Esteri (1984-1991); Primo Consigliere di Ambasciata in Canada (1991-1998); Vice-Direttore per l'America del Nord e Centrale al Ministero degli Affari Esteri (1998-2001); Primo Consigliere di Ambasciata in Sud Africa (2001-2004).

Parla francese, inglese e spagnolo.

[00043-03.02] [Texte original: Français]